



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 12 avril 2024

COMMUNIQUÉ CONJOINT ASSOCIATION ORLEANS JEANNE D'ARC ET MAIRIE D'ORLEANS

Nous avons eu connaissance de faits concernant l'un des deux jeunes garçons devant figurer un page de Jeanne d'Arc cette année.

Il est ainsi avéré que l'adolescent a participé à la diffusion d'idées contraires aux valeurs de la République, contraires aux valeurs de l'association, de la mairie, et contraires à l'esprit des Fêtes de Jeanne d'Arc.

Il n'est dès lors pas acceptable qu'il puisse continuer de figurer un page de Jeanne d'Arc et nous lui avons immédiatement demandé de se retirer de son rôle. Dans le souci de préserver la bonne tenue des fêtes de Jeanne d'Arc, il a accédé à notre demande, et l'avait lui-même proposé.

Nous sommes très attentifs à ce que la figure de Jeanne d'Arc ne soit pas confisquée politiquement et qu'en aucun cas elle ne soit prétexte à véhiculer une quelconque idéologie. S'agissant ici d'un adolescent de 16 ans, nous faisons toute confiance aux médias afin de traiter l'information de la façon la plus adaptée le concernant, au regard de son jeune âge. Le nom de la personne qui le remplacera vous sera communiqué dans les plus brefs délais.